



## L'UNSA INFOS

### SMIC – RAMG – MG



Chez EES-Clemessy, peu de collègues sont payés au SMIC (Salaire Minimal Interprofessionnel de Croissance) car nous faisons des métiers spécialisés.

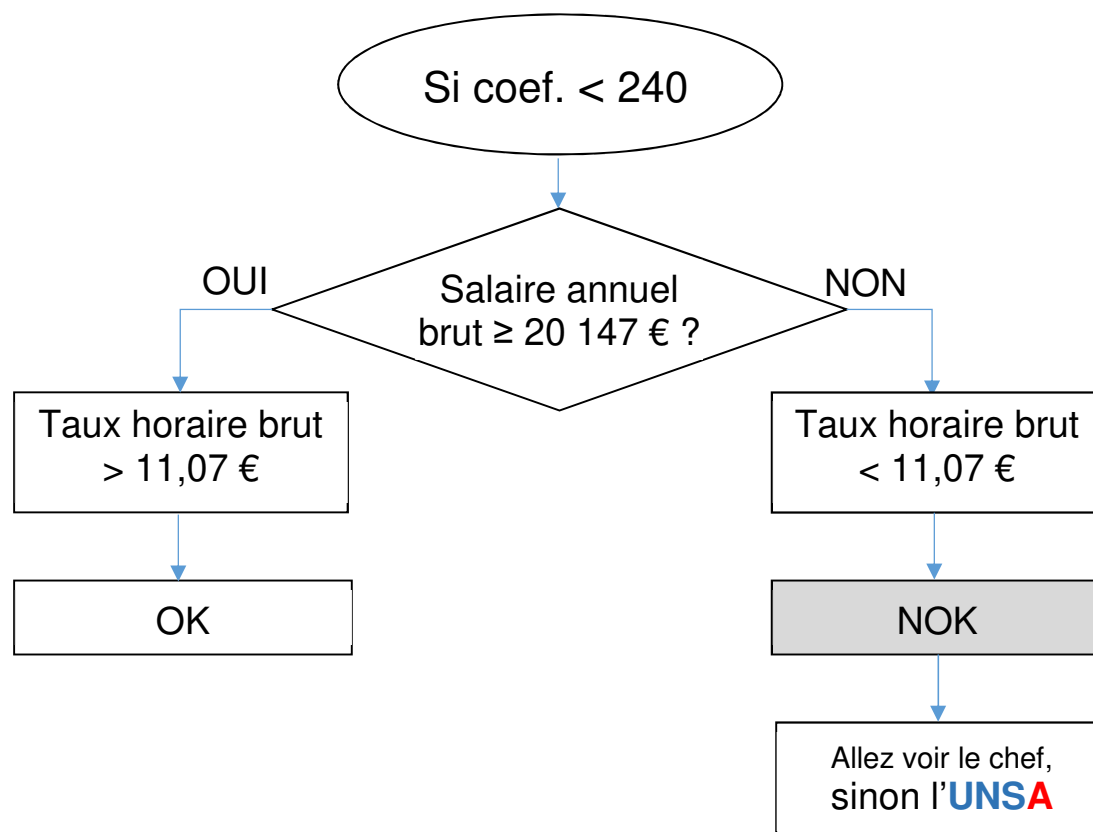
En complément, dans la convention collective de la métallurgie du Haut-Rhin, il existe une grille des Rémunérations Annuelles Minima Garanties (RAMG).

Aujourd'hui :

Chez EES-Clemessy :

SMIC  
= 20 147 € annuel brut

Personnel coef. < 190  
= 0 salariés concernés

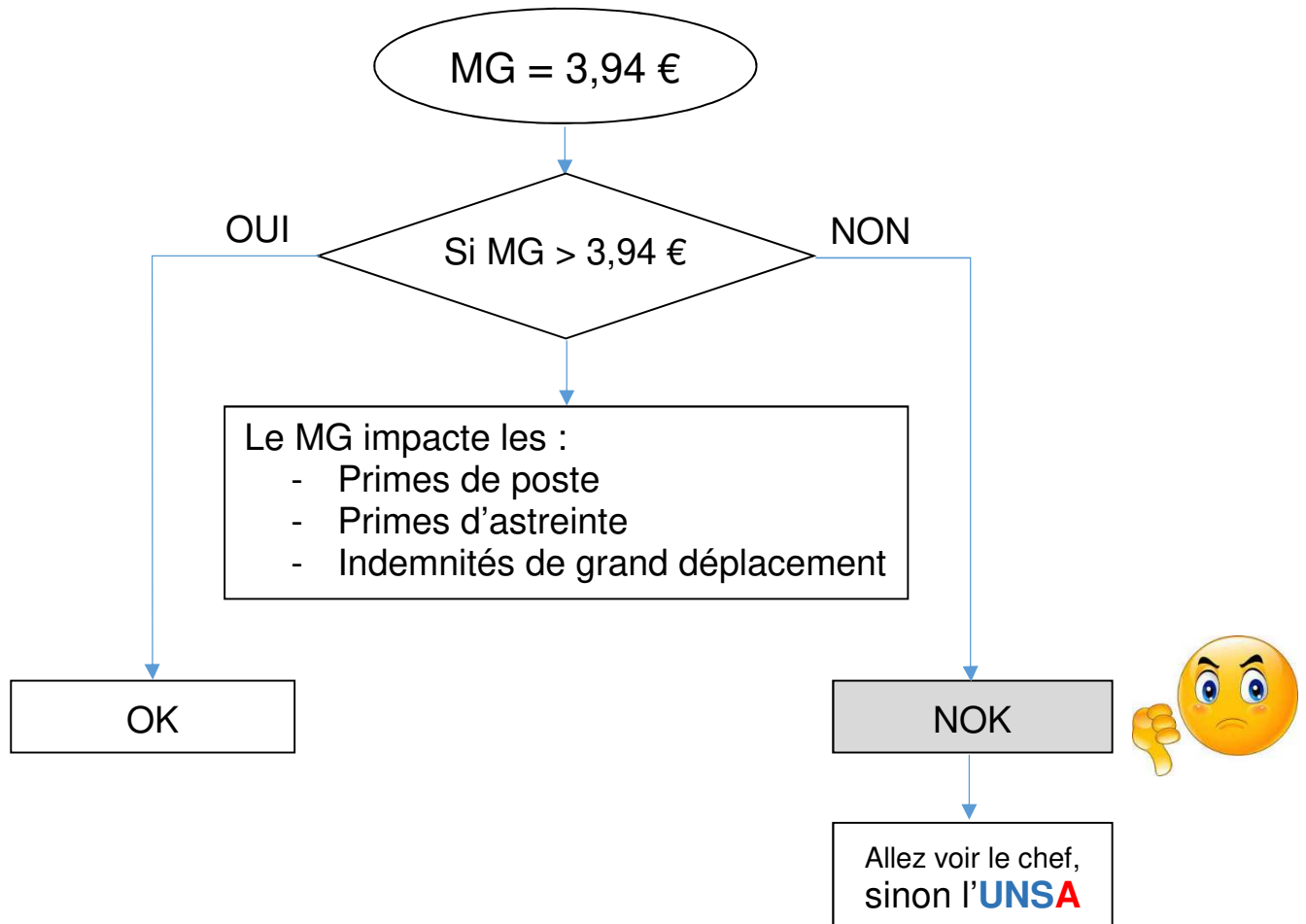


N'hésitez pas à demander la grille RAMG à vos élus UNSA. Elle est également à disposition des adhérents UNSA sur notre site :

[https://unsa-clemessy.fr/fichier/grille-non-cadres-cy-rh\\_138\\_26-01012018](https://unsa-clemessy.fr/fichier/grille-non-cadres-cy-rh_138_26-01012018)



Le MG (**M**inimum **G**aranti) a lui aussi augmenté le 1er août 2022.



Ces augmentations ne sont pas des cadeaux mais imposées par la loi pour compenser en partie l'inflation qui s'élève maintenant à 6,1% sur 1 an.

Questions, commentaires, réflexions ?

Ecrivez-nous,

**Rejoignez-nous en devenant adhérent !**



Puis cliquer sur

